

Conseil de quartier de Saint Florent Juin 2003

Compte-rendu des réunions publiques Quartier Saint-Florent

Réunion du 10 juin 2003

Présents :

Elus Municipaux : Michel GENDREAU ; Amaury BREUILLE ; Michèle LE FRIANT ; Geneviève RIZZI ; Gérard ZABATTA

Membres : Marie Odile TARDIEU, Elisabeth TARRET ; Mireille GUERINEAU ; Claude EPAMINONDAS ; Ghislaine BERTHEAU ; Charlotte MICHAUD ; Gérard RICHARD ; Frédérique TOURGIS ; Jean NEBAS ; Dominique HERAULT ; François QUINTREAU ; Laurent GORIOUX ; Yannick KERVRAN ; Jacky DESPREZ ; Francis MATHIEU ; Jean Luc LANGEVIN ; Jérôme DAVID ; Anne RIFFAUD ; Jean Claude GAUDIN

Excusés : Danièle GANDILLON ; Emmanuel BARRE ; Christophe SIMONET ; Gérard MACKÉ ; Isabelle MARCHAND ; Jean Michel MINIOT ; Jean Luc LANGEVIN ; Gérard MACKÉ ; Edwige PAUVERT

Agents Municipaux : Pierre LACORE ; Anne-Cécile RESCOURIO ; Nicole DESCAZAUX

Absents : Eric COTILLEAU ; Gérard BILLY ; Estelle PICARD ; Franck TERRASSON

Arizona Chemical

Présentation de l'entreprise par son directeur, monsieur MALANDIN accompagné de monsieur MOUHOT, ingénieur sécurité et de monsieur GAUHIER, stagiaire.

L'activité principale de l'usine réside dans le traitement chimique des résines de pin, transformées en résine d'encre pour 80 % de la production et résine pour adhésifs (20%) . Aucun acide fort n'est utilisé sur le site.

En revanche, des odeurs émanent effectivement de ces résines ; cependant elles ne sont pas nauséabondes. Par ailleurs l'un des bâtiments est équipé d'un dispositif anti-odeur. Il est précisé qu'un plan de surveillance environnemental va être mis en place dans le but de remédier à de tels désagréments.

Monsieur MALANDIN ajoute qu'un contrôle des bruits et émergences sera dorénavant effectué tous les 3 ans. Quant au risque majeur il résiderait dans la fuite d'un gaz particulier contenu dans une des sphères (400kg). Cependant ce gaz toxique est conditionné dans une sphère très épaisse, elle même enfermée dans un local bétonné qui est aspiré et rejeté sur un mur d'eau.

Une étude des accidents survenus jusqu'à présent prouve que le risque est minime.

Pour terminer le directeur précise qu'en cas d'alerte une sirène s'ébranle mais qu'au moindre doute chaque riverain peut appeler l'usine directement.

Rapport de la Commission voirie

Mise au vote de la proposition d'aménagement d'une portion de l'avenue de la Rochelle visant à sécuriser les piétons et les cyclistes. Le montant des travaux s'élève à 22 000 euros co-financé par le conseil de quartier du Clou Bouchet. La part imputée à notre quartier est donc de 11 000 euros

La décision est acceptée (18 voix pour et 2 abstentions)

Michel GENDREAU reprend les termes de Rodolphe CHALLET exprimés lors de la dernière commission citoyenneté concernant son "souci quant à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire des Conseils de quartiers. En effet très peu de dépenses ont été engagées par une majorité des conseils... Il faut éviter de faire blocage sur certains dossiers ou travaux en pensant qu'ils doivent être pris sur le budget général de la ville. Il faut bien avoir à l'esprit que les budgets de quartiers émanent du budget de la ville."

Projet d'aménagement de l'intersection de la rue Jean Jaurès et de l'avenue Saint Jean d'Angély

la commission voirie doit au préalable présenter ce projet au responsable de la boulangerie

Anciens wc de l'avenue Pasteur

Pierre LACORE, Directeur du service de Proximité a demandé "de terminer l'arrachage de la haie qui entourait les anciens wc et de procéder à la réfection du sol". Par ailleurs il a proposé de "prolonger le trottoir et le massif existants aux abords de l'opération."

Réfection des trottoirs de la rue Jean Pommier

Le montant des travaux s'élève à 28 000 euros : cette dépense est acceptée par les membres du conseil (15 voix favorables et 5 abstentions)

immeuble Rougier

anciennement propriété de la société Rougier, cet immeuble est désormais géré par 2 sociétés parisiennes. Elles ont été mises en demeure d'effectuer les travaux permettant d'éviter tout danger pour la sécurité publique : il s'agit de clore les accès existants et de renforcer par panneaux l'interdiction d'y pénétrer.

Bilan de la sortie à la Tranchée 5 juin

Les habitants du secteur semblent très satisfaits de cette démarche. L'endroit est très agréable à vivre, cependant des améliorations sont jugées indispensables.

Réponse mairie : Les demandes des riverains ont été transmises aux services, même s'il apparaît évident qu'elles ne pourront être toutes satisfaites cette année. Elles seront donc traitées par ordre de priorité

Questions diverses

Les rond-points situés à l'entrée de Niort sur le quartier de Saint Florent sont très mal entretenus contrairement au reste de la ville.

Réponse mairie : Ces 2 ronds-points sont la propriété de l'Etat, ils sont donc gérés et entretenus par la DDE qui considère que son rôle principal est la circulation ; l'embellissement est jugé secondaire. Amaury BREUILLE doit rencontrer le directeur de la DDE et abordera ce problème .

Les membres du Conseil félicitent le service des espaces verts pour son travail sur les aménagements des ronds points municipaux.

- pour info : à la demande du conseil de quartier les travaux de déplacement du passage piétons situé rue de la Broche, à la sortie des jardins familiaux sont terminés
- La commission inter quartiers relative aux pistes cyclables est désormais constituée (seul le quartier de Sainte Pezenne n'a désigné aucun de ses membres). Il faut maintenant fixer une date de première réunion, en relation avec le service Concertation Conseils de quartiers (attention le calendrier de septembre est déjà très chargé) et déterminer un ordre du jour. Le conseil de quartier de Saint Florent, à l'initiative de la démarche, doit être pilote sur ce projet
- Pour info : une session de formation est prévue à la rentrée sur la conduite de réunion et la prise de parole. Dans l'immédiat elle ne concernera que les co-présidents.

Bilan de l'année

Les co-présidents donnent la parole à tous les membres (tour de table) pour que chacun exprime son ressenti par rapport au conseil de quartier. Globalement, tous les membres du conseil sont satisfaits de cette première année d'exercice, même si des lourdeurs sont apparues au fil de certaines réunions (SIGAP ouest). Aujourd'hui, les projets commencent à se concrétiser ce qui légitime l'existence d'un tel organe. Le conseil est considéré comme un véritable lien entre les services municipaux et les Niortais, cependant, il faut rester vigilant sur les secteurs du quartier non représentés au sein du conseil, un grand plan du quartier est réclamé pour toutes les réunions.

Calendrier

1 septembre : réunion de bureau à 20h à la MCSP

16 septembre : Assemblée générale à 20h30 (lieu à préciser)

4 octobre : Assemblée plénière